

“ Zoom sur la Vie associative ”

Les associations participent activement au dynamisme local et contribuent au développement éducatif, culturel, social et sportif des Tréviésois. La commune est tout naturellement à leurs côtés, tout au long de l'année, pour les soutenir et les accompagner.

Soutien aux associations : ce qu'il faut savoir

Subvention

Toute association dont le siège social est situé sur la commune peut prétendre à une subvention.

Les démarches : retirer et compléter un dossier de demande de subvention et le remettre en mairie (d'octobre à novembre).

Organisation des manifestations

Prêt de salle et de matériel

Outre l'utilisation des infrastructures communales pour y dispenser leurs activités, les associations peuvent bénéficier de prêts de salle et matériel à titre gracieux pour organiser leurs manifestations.

Les démarches : remplir les formulaires spécifiques, au minimum 3 semaines avant la manifestation.

Accompagnement par les services municipaux
Les services municipaux apportent leur aide aux associations (conseils, démarches administratives, assistance technique, communication).



Journée des associations
Dimanche 7 septembre de 9h à 13h

Le formulaire de participation est à retourner en mairie avant le vendredi 20 juin 2014.

+ d'infos : 04 67 55 20 28 (Mairie)
www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr

Les associations ont fait leur printemps !



En haut : Festa Trail ; Carnaval d'ACA ; Printemps du Pic des Pros de St Mathieu ; En bas : Vide-grenier de la Boule de Montferrand ; Stage du St Mathieu Athlétique